

De quels autres l'être sexué s'autorise-t-il ?

Patrick Barillot

La question qui va m'occuper aujourd'hui est celle dont j'ai intitulé cet exposé : de quels autres l'être sexué s'autorise-t-il ? à quoi il faut ajouter : dans le choix du sexe.

Ce questionnement part d'une thèse de Lacan dont nous avons fait le fil conducteur de nos journées et qui se trouve dans le séminaire « Les non-dupes errent ¹ ».

Elle énonce que l'être sexué ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres.

C'est parce qu'il s'autorise de lui-même que Lacan peut affirmer que le parlêtre a le choix de son identité sexuelle au-delà de celle qui lui est attribuée par l'état civil et par son anatomie.

Lui-même s'interroge sur le statut de ces autres. Évidemment la réponse à cette question ne nous est pas livrée sous une forme prête à penser. Je crois qu'elle s'égrène au cours de ce séminaire et de ceux qui suivront. Néanmoins, quelques précisions nous sont données pour nous mettre sur la piste. Ces autres sont quelque part, mais pas au lieu de l'Autre, dit-il. C'est mince, mais ça limite le lieu en question.

Pour arriver à situer de quels autres, il s'agit dans le choix du sexe, je vais commencer par m'appuyer sur un autre développement, connexe à la question, qui concerne le psychanalyste, puisque « s'autoriser de soi-même et de quelques autres » s'applique tout autant au psychanalyste qu'à l'être sexué selon Lacan.

Nous aurons à voir quels en sont les points de similitude et de disparité.

Le « s'autoriser à » propre au psychanalyste, Colette Soler nous a développé cela lors de notre dernière journée d'École, ne concerne absolument pas une quelconque autorisation à s'installer dans la pratique analytique, une liberté que pourrait prendre l'analyste à exercer la psychanalyse. « S'autoriser à » ne concerne que l'analyste dans son acte et Lacan précise dans sa « Note aux italiens² » que cela va de soi, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une consigne qu'il faudrait suivre mais d'un état de fait.

À quoi l'analyste s'autorise-t-il dans son acte ? Il s'autorise à entrer dans le discours analytique et à faire fonction de semblant d'objet *a* pour l'analysant. Pour le psychanalyste, s'autoriser à entrer dans le discours analytique n'a rien à voir avec ses titres, même ceux qui lui sont décernés par ses pairs, et cela quel que soit le groupe analytique, y compris le nôtre, puisque ce n'est pas avec cela qu'il opère. C'est pourquoi il ne peut pas, de fait, s'autoriser de l'Autre pourvoyeur de titres puisque l'analyste se fait de l'objet *a*.

Si bien que les quelques autres dont il s'autorise ne peuvent pas être ceux qui garantissent la pratique, mais ceux qui sont à l'origine du discours analytique et à son maintien parmi les autres discours. Freud en premier, lui qui a inventé la psychanalyse et fait exister le discours analytique qui n'aurait pas vu le jour sans son dire spécifique : « il n'y a pas de rapport sexuel », jamais dit par Freud mais restitué par Lacan. Ce

1. LACAN J., *Le Séminaire* « Les non-dupes errent », inédit, leçon du 9 avril 1974.

2. LACAN J., « Note aux italiens », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2011, p. 307.

discours, initié du dire de Freud, soutenu par quelques autres analystes dont Lacan, est celui auquel l'analyste doit *s'apparoler* dans son acte.

Reprenons maintenant la question initiale et voyons ce qu'il en est pour l'être sexué qui s'autorise aussi de lui-même dans son choix du sexe et de quelques autres.

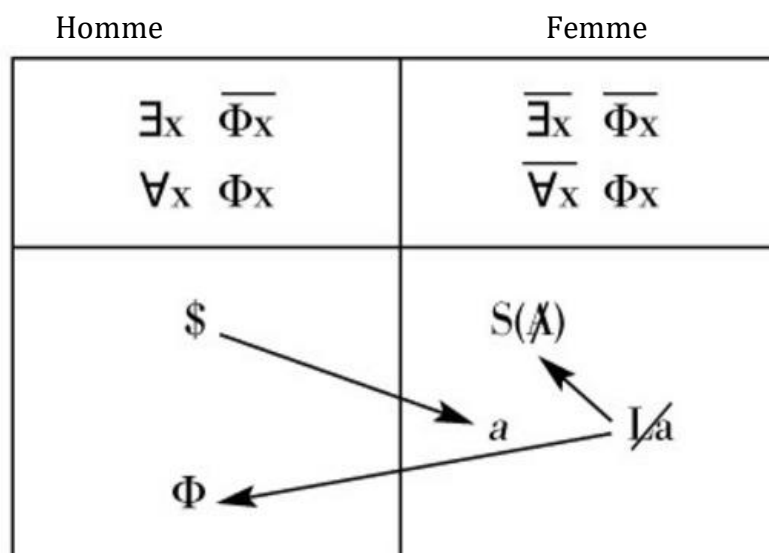
Qu'il s'autorise de lui-même et donc qu'il ait le choix du sexe serait aussi un fait. Lacan dit que tout le monde sait qu'il a le choix³. Ce qui en tout cas ne fait aucun doute, c'est la liberté que l'être sexué a dans le choix de ses modalités de jouissance.

Une différence cependant d'avec l'analyste : le choix de son sexe ne fait pas pour autant entrer l'être sexué dans un quelconque discours propre au sexe.

Pour l'identité sexuelle, il n'y a pas de discours établi qui vienne dire ce que l'on doit faire comme homme ou femme dans l'acte sexuel. Il y a bien les idéaux du sexe, mais une fois arrivé au bord du lit, pour l'homme et la femme, il n'y a pas de discours qui supplée à l'impossible du rapport sexuel. D'où le redoublement de l'interrogation sur qui sont ces autres, à l'origine d'aucun discours, mais qui interviennent dans le choix du sexe.

La thèse du choix chez Lacan va évidemment contre celle de Freud, pour qui l'anatomie était le destin, mais aussi contre la fonction normative de l'Œdipe dans l'assomption des sexes et de façon générale contre toutes les normes qui président à la comédie des sexes dans le social.

Cette possibilité d'un choix et l'affirmation que l'être sexué ne s'autorise que de lui-même, Lacan nous dit qu'elles découlent directement des formules quantiques de la sexualité. Ce serait une façon de les lire, d'exprimer autrement ce formalisme mathématique dont l'écriture peut sembler trop abstraite. Donc, pas moyen de s'en passer si on veut saisir le sens de ces thèses.



Du côté homme, comme du côté femme, nous trouvons la fonction phallique.

3. LACAN J., *Le Séminaire* « Les non-dupes errent », inédit, leçon du 9 avril 74.

Cette fonction, édiflée par Lacan sur le modèle de la fonction propositionnelle de Frege, est mise au chef de ce qui jusqu'alors – jusqu'à l'écriture des formules de la sexualité – présidait, pour Lacan, au « répartition » des sexes, à savoir le phallus qui permettait de distribuer les deux sexes entre, d'un côté, avoir le phallus pour l'homme et, de l'autre, être le phallus pour la femme. Ainsi, avec grand phi de x [$\Phi(x)$] dans le nouveau formalisme de la sexualité nous disposons d'une seule fonction qui chapeaute « avoir » ou « être » le phallus et d'une jouissance commune aux deux sexes, la jouissance phallique. Cette fonction, d'être commune aux deux sexes, est celle qui supplée au rapport sexuel qu'il n'y a pas⁴.

La nouveauté avec la fonction phallique de type propositionnelle, et non plus prédicative, dans la répartition sexuée vient de ce qu'elle ne soit pas une fonction *sexuante* comme l'était celle liée au phallus et à sa signification. Avec la fonction phallique de type propositionnelle, la fonction *sexuante* relève du mode que l'être sexué adopte pour y faire argument.

Y faire argument signifie s'inscrire dans la fonction. La femme n'étant pas moins que l'homme dans la fonction phallique, elle y fait tout autant argument. Cependant, la différence entre les sexes vient du mode que chacun choisit pour s'y inscrire.

Dire « oui » à la fonction phallique, on peut le dire en tant que *tout*, un « oui » tout dans la fonction, un « oui » total pour ceux qui sont dits homme, ou en tant que pas-tout dans la fonction, un « oui » mais pas seulement, pour la partie femme. Là est le choix de l'être sexué.

Une autre nouveauté introduite par Lacan avec ce formalisme vient de qu'il écrit du côté homme : la nécessité logique qu'il y en ait un qui dise non à la fonction phallique. C'est le dire que non à la fonction phallique. Cela signifie qu'il n'est pas vrai que cette fonction tienne toujours, grâce à quoi il y a des « tous » qui disent oui.

Dire que non à la fonction phallique n'en est ni la contradiction, ni la négation, ni la correction, mais comme il le dit dans « L'Étourdit » cela en est la réponse, le rejet. Cela signifie que la fonction n'est pas satisfaite pour un certain x . C'est comme pour la fonction mathématique 1 sur x qui ne peut s'écrire pour la valeur x égale à zéro. Ce « dire que non » a valeur d'interdit, comme avec votre calculette, si vous essayez de diviser par zéro un nombre, elle vous indiquera que vous faites erreur. Dans le discours analytique, cette exception pour laquelle la fonction phallique est déclarée forfait est dite fonction de castration.

Vous remarquerez qu'elle n'existe pas du côté femme puisque qu'il n'y en a pas une à représenter le dire qui interdit.

C'est en cela que les femmes ne sont pas soumises à la castration. Comme tout parlêtre, elles subissent bien la castration opérée par le langage, mais en tant qu'être sexuée dit « femme », Lacan ne leur fait pas « obligation d'auner au chaussoir de la castration leur gaine charmante », à la différence de Freud, pour qui la castration était chez elle de départ⁵.

C'est cohérent avec le mode du pas-toute, qui implique qu'il n'y ait pas qu'une jouissance pour les femmes, au moins deux, « jouissance phallique » et « Autre jouissance ».

4 LACAN J., « L'Étourdit », *Autres écrits*, Paris, Seuil, p. 449.

5 *Id.*, p. 465.

Lacan relève une curieuse conséquence de cela, même assez amusante, en matière d'identification sexuée, qui éclaire bien des faits cliniques. Il dit que toutes les identifications sexuées sont du même côté.

Ce côté n'est pas celui auquel on penserait spontanément, le côté homme tout dans la jouissance phallique, non, c'est du côté des femmes. Il dit que seule une femme est capable de faire ces identifications sexuées.

C'est dans la mesure où il y a une unification d'un côté, le tout phallique qui se supporte du Un phallique, qu'il peut y avoir une identification par l'autre côté, le côté femme. Et c'est par une imagination de l'unité de l'homme, unité phallique qu'une femme peut s'y identifier. Alors que l'homme ne peut pas s'identifier à la femme qui n'existe pas comme tout.

Quand l'homme s'essaye à faire la femme, c'est uniquement en jouant des apparences, mais cela n'a rien à voir avec l'Autre jouissance, le pas-tout phallique.

Qu'une femme puisse faire une identification sexuée, il l'a déjà affirmé spécialement à propos de l'hystérique qui, dit-il, « fait l'homme. » Elle fait l'homme parce qu'elle glisse facilement vers le toute, toute phallique, dans un mouvement d'identification à l'homme en tant que la jouissance de l'homme est toute soumise à la castration⁶.

Il est à parier qu'avec les progrès de la science, faire l'homme en tant que tout phallique sera pour une femme de plus en plus à sa portée. Regardez ce qui nous est annoncé comme la plus grande révolution pour les femmes depuis l'introduction de la pilule contraceptive, je parle de la congélation ovocytaire que les grandes firmes américaines de la *high-tech* vont financer pour leur personnel féminin. En suspendant ainsi l'horloge biologique, les femmes n'auront plus à choisir entre la carrière ou les enfants. De cette façon, elles pourront faire jeu égal avec leurs collègues masculins, se concentrer sur leur carrière à la trentaine et atteindre la quarantaine, voire la cinquantaine pour commencer leur deuxième carrière de femme-mère. Triomphe de l'égalité et de la parité diront certaines, mais plus certainement triomphe de l'unarité du tout phallique au détriment du pas-toute.

Reprenons la thèse que l'être sexué s'autorise de lui-même. Pouvoir l'affirmer ainsi nécessite que ce choix ne soit pas déterminé par une contrainte qui relèverait du père. Il ne faudrait pas que le père comme Nom-du-Père, soit impliqué dans la fonction phallique.

Si le père comme « nom » est bien nécessaire à la signification phallique produite par la métaphore paternelle, au regard de la jouissance phallique avec un grand phi, le père n'est pas requis. Ce qui fait que le psychotique, soumis à la forclusion du nom-du-père, n'est pas exclu de la jouissance phallique. Joyce l'illustre, lui qui était bien dans la jouissance phallique avec cependant un défaut phallique au plan imaginaire, celui constaté dans sa tenue phallique, un peu lâche.

6. LACAN J., « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des Écrits », *Autres écrits*, Seuil, Paris, 1973.

Reprenons cette question de savoir quels sont ces autres dont l'être sexué s'autorise ? La réponse que je vois à cette question je la situerais du côté ou s'écrit le « dire que non » à la fonction phallique, du côté de ce un qui ex-siste, « sujet supposé de ce que la fonction phallique y fasse forfait⁷ ». Ces autres ne sont pas au lieu de l'Autre puisque le dire existe aux dits. La question revient donc à s'interroger sur ce dire d'exception, l'au-moins-un à dire que *non*, porteur de la fonction de castration. Où et comment situer ce dire qui comme tout dire se démontre par inférence et échappe aux dits⁸ ? Si je demande où, c'est parce que pour poser un « il existe », il faut, comme il le dit dans *Encore*, « savoir trouver où est cette existence⁹ ».

On sait que cette fonction du dire d'exception élaborée à partir de « L'Étourdit » reprend la fonction du père. Dans *Encore* c'est très explicite : « l'existence d'un x par quoi la fonction Phi de x est niée est ce qu'on appelle la fonction du père¹⁰. » L'hypothèse que je vous sou mets est de considérer que les autres dont l'être sexué s'autorise dans le choix de son sexe sont les autres qui supportent la fonction père comme exception. Ce n'est plus une fonction signifiante comme l'est la fonction Nom-du-père, mais une fonction contingente liée à un dire qui est sans rapport avec les dits d'un père, mais qui implique une existence comme présence.

Lacan n'est pas totalement avare d'indications sur la question de ce x d'exception.

À propos du père, il nous dit¹¹ que le Nom-du-père, qui n'est *non* – n-o-n – qu'au niveau du dire, peut trouver à se monnayer dans certains cas heureux par la voix de la mère dans le dire-non d'un certain nombre d'interdictions. Cela nous rappelle ce qu'il disait dans la question préliminaire à propos de la parole du père et du cas que la mère en faisait. Cependant, ici nous ne sommes plus du tout dans le registre de la métaphore paternelle, mais dans une configuration où le père s'efface, disparaît comme Nom-du-père, on glisse du *nom* au *non*, pour n'exister que comme dire que non, intervenant dans la relation de la mère avec ses enfants en personnifiant un principe de limitation.

Puis s'interrogeant de nouveau sur le lieu de l'ex-sistence de ce x qui dit non à la fonction, il y convoque Dieu. En effet, Dieu est dire et porteur de la castration. Je ne m'attarde pas sur ce point pour passer rapidement à l'autre interprétation qu'il nous livre de ce x à la fin de son séminaire des *non-dupes errent*.

7. LACAN J., « L'Étourdit », *Autres écrits, op. cit.*, p. 459.

8. *Id.*, p. 453.

9. LACAN J., *Le Séminaire, livre XX, Encore*, Seuil, Paris, 1993, p. 94.

10. *Id.*, p. 74.

11. LACAN J., *Les non-dupes errent*, inédit, leçon du 19 mars 1974.

Là, ça va certainement vous étonner, puisqu'il en fait le lieu de la jouissance de la femme, ajoutant qu'il y a un lien entre la jouissance de la femme et l'impudence du dire.

Avant de poursuivre, il faut déjà se demander si cette jouissance de la femme est de l'ordre du génitif objectif ou subjectif. Je prends le parti du génitif objectif, c'est-à-dire que la jouissance en question est celle prise avec une femme et pas celle que la femme éprouve, génitif subjectif.

Je crois qu'on peut se sortir de ce qu'il nous assène avec cette lecture de ses formules de la sexuation en convoquant les développements nouveaux qui suivent l'année suivante dans *RSI* sur la fonction père.

Dans ce séminaire, après avoir défini la fonction symptôme comme jouissance d'une lettre de l'inconscient, il repense ce qu'est un père porteur de la fonction d'exception.

C'est celui qui fait d'une femme un symptôme, c'est-à-dire qui fait d'une femme à la fois l'objet *a* qui cause son désir et la mère de ses enfants. Et c'est en tant qu'il est modèle de la fonction symptôme, ce qui implique qu'il en passe par une femme pour jouir d'une lettre de son inconscient et que celle-ci lui soit acquise pour lui faire des enfants, qu'il peut être exception comme père et avoir droit au respect et à l'amour.

Avec le père comme modèle de la fonction symptôme, le *x* qui dit non est bien le lieu de la jouissance de la femme en tant qu'elle existe comme symptôme pour un homme.

Quant à son dire, il doit se limiter à un mi-dire sur sa *père-version*, sa jouissance perversément orientée et que son non-dire ne soit pas cousu de fil blanc afin que sa progéniture ne devine trop tôt de quoi il s'agit.

À défaut de mi-dire, mi-dieu, équivoque Lacan, le père fera « Dieu-re » et rien de pire qu'un père qui légifère sur tout avec les effets possibles de psychose dans sa descendance. Voir le père de Schreber.

Pour résumer on constate à partir de cette lecture des formules de la sexuation dans ce séminaire, *Les non-dupes errent*, une modification radicale de la fonction père qui passe de la métaphore paternelle, fonction signifiante supportée par le Nom-du-Père, reformulation de l'Œdipe freudien, au dire de la fonction paternelle qui est dire-que-non à la fonction phallique et se complète ensuite comme fonction de symptôme, c'est-à-dire comme réel d'une jouissance.

Puis, viendra une nouvelle définition du père, comme père du nom avec sa fonction de nomination, mais c'est un autre chapitre.

Mots-clés : Sexe – choix – formules de la sexuation – fonction père – jouissance phallique – *pas-toute* – symptôme.